

Air+r

Réseau Languedoc-Roussillon
de post-réhabilitation

Document professionnels référents

1. Les Objectifs :

Le réseau AIR+R se propose de mettre en œuvre un parcours de réhabilitation au long terme et d'organiser, planifier et coordonner le parcours de soin des patients avec leurs professionnels de santé

Le parcours de réhabilitation et la coordination des soins sont déterminés dans le cadre d'un Comité Local de Coordination (CLC), en liaison étroite avec les médecins, généraliste, spécialistes et les autres professionnels de santé du patient (kinésithérapeute, infirmière, enseignant en activités physiques adaptées,...). Celui-ci permet de valider le dossier d'inclusion et de suivi des patients.

Le CLC permet de mettre en œuvre un Bilan éducatif, une stratégie personnalisée et des évaluations régulières afin d'affiner en cas de besoin le programme.

2. Les Activités :

- Une séance par semaine d'Activités Physiques Adaptées (APA) (endurance – équilibre – renforcement musculaire) dispensée par un enseignant en A P A (EAPA)
- Une Marche par mois encadrée par un EAPA
- 2 journées par an d'enseignement thérapeutique, dispensées par des professionnels de santé
- 3 groupes de parole par an, animés par un psychologue
- Des activités conviviales mises en œuvre par les associations de patients

3. L'organisation du réseau AIR+R

3.1. Le bureau

Président :	Pr Christian PREFAUT
Vice-Président (chargé du projet médical) :	Dr Nicolas OLIVER
Vice-Président (chargé des relations avec les soignants) :	Mr Bernard PALOMBA
Trésorière :	Dr Véronique GAUTIER
Trésorier Adjoint :	Mr Francis MAFFRE
Secrétaire :	Mr Gilles GODARD
Secrétaire adjoint :	Mme Magali PARTYKA
Chargé du comité kinésithérapeutes :	Mr Antonio CUENCA

Siège Social

Maison des réseaux,
Espace Henri Bertin Sans, 59 Av de Fès, Bat C
34080 Montpellier
www.airplusr.com - contact@airplusr.com

4. Les Comités Locaux de Coordination

Ils sont mis en place auprès des associations de patients ayant signé une convention avec le réseau. Ils sont composés des médecins généralistes, pneumologues, kinésithérapeutes, EAPA Et tous les autres professionnels de santé référents du patient.

Ils se réunissent régulièrement pour :

- Procéder à l'inclusion des nouveaux patients (validation des évaluations)

- Etablir des bilans annuels suite aux évaluations de suivi des patients et adapter le parcours de soin
- Informer les professionnels de santé référents du patient

Les membres sont rémunérés sur la base de la « prestation dérogatoire » attribuée par l'ARS.

5. Les Associations de patients

- *Alès Souffle Cévenol*
- *Bédarieux, Souffle d'Orb*
- *Béziers*
- *Carcassonne*
- *Cerdagne*
- *Lozère, Souffle Lozérien*
- *Montpellier*
- *Narbonne, Souffle Narbonnais*
- *Nîmes*
- *Perpignan*

6. Accompagnement des Patients, Parcours de soins, Suivi, Coordination

Inclusion du patient :

- Le patient doit remplir le dossier dit d'inclusion qui comprend : **une fiche situation** (informations sur l'habitat, les habitudes de vie,...), **une fiche d'identité** (informations administratives et médicales), **une prescription en activité physique adaptée** à faire remplir par le médecin traitant ou spécialiste et **une charte de consentement et d'engagement** qui doit être signée par le patient. Celle-ci fixe les règles de fonctionnement du réseau, les contraintes et les obligations que cette inclusion entend, dans le cadre du respect de la charte de qualité déposée auprès de l'Agence Régionale de Santé.
- Il doit également réaliser une évaluation d'entrée qui comprend : **des tests physiques** (TDM6, test d'équilibre unipodal et le handgrip), **des questionnaires** (VQ11 pour la qualité de vie, MRC pour la dyspnée et le questionnaire des AVJ) et un **entretien** afin d'établir un **bilan éducatif partagé**. Celle-ci est répétée à 6 mois lors de la première année.
- Une fois l'inclusion terminée, le patient reçoit le **LIVR'AIR qui comprend :**

-La charte du patient


-Un annuaire des professionnels de santé locaux

-Des fiches de suivi des hospitalisations et/ou des consultations, programmées et non programmées

-Des fiches pratiques sur l'activité physique, la nutrition,...

Suivi du patient :

- Une évaluation annuelle est réalisée par les enseignants en APA et les coordinatrices du réseau. Elle comprend les mêmes tests que ceux présentés ci-dessus ainsi qu'un questionnaire permettant d'apprécier les changements de comportement.
- En cas d'absence prolongée, les EAPA et coordinatrices assurent une veille médicale.
- Outre les professionnels de santé, les structures médicales (centre de réhabilitation, hôpitaux,...) sont informées du suivi de leurs patients.



Engagement du professionnel « Référent » du Réseau AIR+R

Je soussigné

Nom Prénom

Qualité (préciser spécification la médicale) :

Accepte d'être « Professionnel référent » du réseau AIR+R et d'être référencé comme tel.

Je m'engage :

- A participer au CLC de mes patients adhérents au réseau AIR+R,*
- A participer aux réunions annuelles entre professionnels et d'éventuelles journées de formation,*
- A animer d'éventuels ateliers d'éducation thérapeutique.*

Je peux à tout moment quitter le réseau, par information par lettre recommandée à son président

Date

Signature

Air+r

Réseau Languedoc-Roussillon
de post-réhabilitation

Réseau Air+r
Espace Henri Bertin Sans
59 rue de Fes - Bat C
34080 Montpellier

www.airplusr.com
contact@airplusr.com